



## Orientation 3 : Régler les iniquités et les problèmes de justice

**Bien des employeurs judiciaризent des dossiers depuis trop longtemps. Des travailleuses et des travailleurs doivent attendre des mois ou des années pour que des griefs se règlent. Ce n'est pas normal que ce soit si long de régler des problèmes dans nos milieux de travail.**

### Accélérer le règlement des litiges et griefs

Les employeurs doivent sortir de la logique juridique à tout prix et discuter avec les syndicats pour régler les problèmes que vit le personnel. C'est une autre solution pour mieux attirer et retenir les gens dans le réseau.



## Ne pas avoir à payer pour venir travailler

Pour bien des gens, ça coûte cher d'aller travailler dans leur établissement. Les frais de stationnement sont trop élevés et les remboursements des frais de déplacement sont insuffisants.



## Pour en savoir plus sur votre négociation

Pour vous tenir informés en continu de ce qui se passe dans la négociation du secteur public, nous vous invitons à visiter le site Internet de la négociation du secteur public de la FSSS-CSN avec ce code QR.

Tout au long de la négociation, l'ensemble des contenus et outils touchant la négociation sectorielle de la FSSS s'y trouveront.

